

INFO ET AGENDA DU MOIS DE AVRIL 2024

LA MAIRIE DES ARQUES

Des fleurs pour la biodiversité

Le conseil municipal souhaite vous offrir un mélange de graines de fleurs favorable aux insectes pollinisateurs sauvages et aux abeilles domestiques.

Ce mélange pluriannuel est composé de 10 espèces (achillée, marguerite, bourrache, mauve, sainfoin, sarrasin, souci, trèfle, luzerne). Une explication plus précise de la composition du mélange et de la façon d'implanter ce couvert mellifère est accessible sur le site internet de la maire.

La période optimale de semis de ces graines est au mois d'avril.

Ces 25 grammes permettent de couvrir plus de 10 m².

Le Syndicat intercommunal de la fourrière animale – SIFA

Le Code Rural impose à chaque commune de disposer d'une fourrière animale apte à l'accueil et à la garde des chiens et chats trouvés errants ou en état de divagation, dans des conditions permettant de veiller à leur bien-être et à leur santé.

La commune des Arques ainsi que 110 autres du Lot ont choisi de se regrouper en Syndicat Intercommunal afin d'offrir un service de qualité et de mutualiser les dépenses de structure et de personnel.

Depuis 2023, la cotisation des communes est passée à 2,80 € par habitant (3,10 € en 2022).

En 2023, 220 chiens et 410 chats ont été pris en charge par le SIFA (forte augmentation par rapport à 2022). Les chiens qui ne retrouvent pas leur maître partent à l'adoption (refuge) et les chats sont stérilisés et remis là où ils ont été capturés.

Sur notre site internet et au lien suivant https://www.youtube.com/watch?v=jAR4S_SfEvE vous retrouverez une courte vidéo retraçant le rôle du SIFA.

Le refuge canin

Les refuges ne peuvent accueillir que les animaux abandonnés directement aux refuges par leur propriétaire ou les animaux provenant des fourrières afin de leur trouver de nouveaux propriétaires. Le refuge canin Lotois (RCL) est une association à but non lucratif créée en 2004.

Vous pouvez les aider (devenir adhérent, faire un don, faire un leg, devenir famille d'accueil, parrainer, promener les chiens, ...). Ils ont besoin de nous tous.

LES ASSOCIATIONS

LES ATELIERS DES ARQUES

La 33e résidence d'artistes et designers aux Ateliers des Arques a commencé. Avec Jennifer Caubet, Jean-Sébastien Lagrange, Anna Saint-Pierre, Eugénie Touzé, Samuel Vermeil, Nicolas Verschaeve. Direction artistique Emmanuel Tibloux, avec le concours d'Ariane Brioist.

MUSEE ZADKINE

Mercredi 17 avril - Visite Musée et Atelier de découpage / Collage

Activité parents-enfants, à partir de 5 ans

Après une visite accompagnée du musée, à vous de jouer les artistes !

En s'inspirant des œuvres de Valentine Prax, les enfants créent leurs compositions à partir de découpages et de collages choisis dans une sélection de magazines.

Goûter offert

Tarifs d'entrée au musée

Sur inscription, limité à 20 personnes :

<https://www.eventbrite.fr/e/visite-atelier-collages-tickets-861359408177?aff=oddtcreator>

LA RUCHE DES ARQUES

Jeudi 11 avril à 20h

Projection d'un film, dans La Petite Salle à Gindou, réservée aux adhérents

Samedi 27 avril à 15h

Assemblée générale à l'Alambic

Ouverte à tous

Lundi 29 avril à 14h15 - Initiation au billiard

A Prayssac, pendant ~ 2 h

Covoiturage des Arques

Nombre de personnes limité

Réservations avant le vendredi 26 avril, auprès de Guy (05 65 22 85 34)

Lundi 6 mai à 8h45 - Visite du Château des Milandes

Construit en 1489, sa résidente la plus connue du XXe siècle était Joséphine Baker, chanteuse, danseuse, actrice, meneuse de revue et résistante française d'origine américaine.

Covoiturage et départ à 8h45.

Visite (à 10 h) en audioguide français, néerlandais, anglais + Déjeuner au château (café vin, apéro compris) + Spectacle des rapaces (à 15h).

Prix : 24 € pour les adhérents - 36 € pour les non-adhérents.

Réservations avant le 29 avril auprès de Arlette (06 20 51 59 67)